

**Appel de candidatures pour le comité d'éthique de la recherche
28 mars 2024**

Le comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de la Gaspésie et des Îles offre une place au sein de son équipe. Pour garantir la diversité de ses membres et maintenir le quorum des réunions, le CER recherche un membre suppléant, extérieur au collège, mais faisant partie de la communauté desservie par le Cégep.

Pouvoirs, mandat et responsabilités du comité d'éthique de la recherche du Cégep de la Gaspésie et des Îles

Le CER est chargé d'appliquer la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep de la Gaspésie et des Îles, ainsi que l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2022). Il agit de manière indépendante, prenant des décisions telles qu'approuver, demander des modifications, suspendre ou refuser des projets de recherche. Ses évaluations s'appliquent aux chercheur.se.s du Cégep, aux chercheur.se.s externes opérant au sein de notre institution, et à celles et ceux recrutant des participants internes. Le CER joue également un rôle éducatif essentiel au sein de la communauté collégiale et dispose des ressources financières et administratives nécessaires pour remplir sa mission.

Pour compléter la composition du comité

Le CER valorise l'équité, la diversité et l'inclusion dans sa composition. Nous recherchons actuellement :

- Un membre suppléant issu de la communauté de la Gaspésie et des Îles et non affilié au Cégep.

Ce membre externe joue un rôle essentiel en tant que représentant des intérêts du public, contribuant ainsi à garantir que les projets de recherche demeurent en accord avec les valeurs et les attentes de la communauté. Une expérience en éthique n'est pas nécessaire.

Nature du mandat des membres

Le CER se réunit de deux à quatre fois par an en séance plénière, et environ dix fois par an pour les évaluations déléguées, sauf durant la période estivale. Chaque membre est responsable de :

- Examiner les documents relatifs aux demandes d'évaluation éthique;
- Évaluer les demandes en respectant les principes éthiques;
- Contribuer à d'autres tâches nécessaires au bon fonctionnement du CER.

Les membres sont désignés par la direction générale du Cégep pour un mandat de deux ans, renouvelable. La participation est bénévole, sans rémunération, et requiert la préservation de la confidentialité.

Soumission des candidatures

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un courriel à la secrétaire du comité d'éthique mlarrivee@cegepgim.ca en utilisant comme objet « Candidature de membre suppléant du CER ». Veuillez joindre votre curriculum vitae et préciser dans le courriel votre appartenance à la communauté du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Pour toute question liée à cette candidature, veuillez utiliser la même adresse.

Date limite

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature au plus tard le **10 mai à 16 h**.